

AntibiotiQC

Plateforme de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale au Québec

En partenariat avec :



Guide Producteur

Ce guide s'adresse aux Producteurs agricoles du Québec

Veillez noter que l'interface de la plateforme peut différer légèrement des images présentées dans ce guide, sans incidence sur les fonctionnalités décrites.

Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	LISTE DES DOCUMENTS DISPONIBLES	3
3	PRÉALABLES À L'UTILISATION DE LA PLATEFORME ANTIBIOTIQC	3
4	INSCRIPTION À LA PLATEFORME ANTIBIOTIQC	3
4.1	CRÉATION D'UN COMPTE D'AUTHENTIFICATION ATTESTRA	4
4.2	INSCRIPTION PLATEFORME ANTIBIOTIQC	6
5	AIDE À LA NAVIGATION	7
5.1	PROFIL	7
5.1.1	<i>Visualiser mon profil</i>	7
5.1.2	<i>Préférences</i>	7
5.1.3	<i>Déconnecter</i>	8
5.2	ICÔNES ET BOUTONS D' ACTIONS	8
6	MONITORAGE – CONSENTEMENT, PARTAGE ET ACCÈS	9
6.1	AJOUTER UNE INSCRIPTION	9
6.1.1	<i>Étape 1 : Information sur l'inscription</i>	9
6.1.2	<i>Étape 2 : Inscription</i>	10
6.1.3	<i>Étape 3 : Consentements</i>	10
6.1.4	<i>Confirmation</i>	10
6.2	LIER UNE INSCRIPTION EXISTANTE	11
6.3	MODIFIER L'INSCRIPTION AU MONITORAGE (CONSENTEMENT)	11
6.4	RETRAIT DU CONSENTEMENT	12
6.5	GÉRER LE PARTAGE DU RAPPORT ET LES ACCÈS	13
6.5.1	<i>Gérer les divisions et sites</i>	14
6.5.2	<i>Mettre un utilisateur associé inactif</i>	15
6.6	PARTAGE DE RAPPORT AU MÉDECIN VÉTÉRINAIRE	15
6.6.1	<i>Ajouter un partage de rapport au médecin vétérinaire</i>	15
6.6.2	<i>Modifier ou supprimer un vétérinaire du partage de rapport</i>	17
7	RAPPORT - PRODUCTEUR	17
7.1	GRAPHIQUES ET TABLEAUX	17
7.1.1	<i>Filtres</i>	18
7.2	RÉSUMÉ DES ACHATS	19
7.2.1	<i>Filtres et tris du tableau</i>	19
7.2.1.1	<i>Filtre</i>	20
7.2.1.2	<i>Tri</i>	20
8	SOUTIEN TECHNIQUE	21

1 Introduction

Ce guide s'adresse aux Producteurs qui souhaitent participer, sur une base volontaire, au système provincial de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale (ci-après « Monitoring »).

Développée et gérée par Attestra pour le compte du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la plateforme AntibiotiQC centralise les données de différentes sources nécessaires au Monitoring afin d'en faciliter l'analyse. AntibiotiQC offre aux producteurs un rapport individuel confidentiel qu'ils peuvent partager avec leur médecin vétérinaire. Ce rapport permet de suivre l'évolution de l'utilisation des antibiotiques dans le temps et d'identifier des pratiques à améliorer en vue de limiter le développement de la résistance bactérienne.

De plus amples informations sur le Monitoring sont disponibles sur [Québec.ca](https://quebec.ca).

2 Liste des documents disponibles

Nous avons mis à votre disposition sur le site Web d'Attestra, à la page [Guides et tutoriels](#), plusieurs documents visant à approfondir vos connaissances au sujet d'AntibiotiQC, la plateforme de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale au Québec. Vous trouverez également, à la page [Foire aux questions](#), un regroupement des questions que vous pourriez vous poser en lien avec la plateforme ou son fonctionnement.

3 Préalables à l'utilisation de la plateforme AntibiotiQC

AntibiotiQC est accessible en version Web ou via une interface API. Elle est compatible avec la majorité des navigateurs les plus utilisés *:

- Google 88.0 et plus
- Firefox92 et plus
- Microsoft Edge 92 et plus
- Safari14.0.3 et plus

*L'installation de Java n'est pas nécessaire à l'utilisation de la plateforme AntibiotiQC sur un ordinateur.

Note - Pour une expérience optimale, il est conseillé d'utiliser un écran de taille suffisante (ex. : supérieur à 13").

Note - Vous devez avoir inscrit votre compte sur la plateforme AntibiotiQC et activé votre profil **Utilisateur**.

4 Inscription à la plateforme AntibiotiQC

Le temps requis pour créer votre inscription d'utilisateur à la plateforme AntibiotiQC est d'approximativement dix minutes.

1. Allez sur la page [Québec.ca](https://quebec.ca) sous le volet [Antibiosurveillance](#) à la section [Plateforme AntibiotiQC](#).

2. Cliquez sur le bouton dans la section Plateforme AntibiotiQC.

Plateforme AntibiotiQC

L'accès à la plateforme de monitoring AntibiotiQC est **réservé aux intervenants en santé animale**. Ceux-ci peuvent alimenter le système et accéder à une rétroaction de leurs pratiques en vue de les améliorer.

Pour accéder à la plateforme, les intervenants en santé animale doivent s'inscrire en ligne ou se connecter à leur compte AntibiotiQC.

[Accéder à la plateforme AntibiotiQC](#)

3. Cliquez sur le bouton **Se connecter**.



- Vous serez redirigé vers la création du compte d'un utilisateur du service d'authentification d'Attestra. Consultez la section [Création d'un compte d'authentification Attestra 4.1](#).

4.1 Création d'un compte d'authentification Attestra

Une adresse courriel est obligatoire pour procéder à votre inscription **Producteur** (propriétaire des animaux, gestionnaire ou délégué de l'entreprise).

Avant de débiter votre inscription, vous devez accéder à la page de connexion du service d'authentification d'Attestra.

Qu'est-ce que le service d'authentification d'Attestra? Avec ce service, vous aurez un compte unique pour accéder à toutes nos applications, ce qui réduit les risques liés aux mots de passe et facilite la gestion. Nous améliorons la façon dont vous vous connectez à nos systèmes pour rendre votre expérience plus sécuritaire et plus simple.

Prendre connaissance des informations reliées à l'authentification d'Attestra et cliquer sur le bouton :

Accéder au service d'authentification d'Attestra

1. Pour un nouvel utilisateur, cliquer sur **Créer un compte** et suivre les indications;

2. Compléter les champs dans la section **S'inscrire** et cliquer sur le bouton bleu **S'inscrire** lorsque tous les champs sont complétés;

3. Confirmez votre compte avec le code reçu dans votre boîte de courriels. Vous disposez de dix minutes pour le saisir; en cas d'expiration, vous devrez recommencer l'inscription.

Une fois le compte créé, il sera possible, pour le propriétaire des animaux, le gestionnaire ou le délégué, de compléter l'inscription à AntibiotiQC, puis de procéder à la demande d'inscription au système de

monitorage. Afin de valider l'identité du propriétaire, certaines informations précises sont requises, lesquelles varient selon le secteur de production.

4.2 Inscription plateforme AntibiotiQC

Dès que votre compte d'authentification Attestra est activé, vous êtes dirigé vers la plateforme AntibiotiQC afin de compléter votre inscription.

1. La fenêtre **Choisissez votre profil utilisateur** s'ouvrira. Cliquez sur **S'inscrire**, situé sous **Producteur**.

Choisissez votre profil utilisateur.

 Détenteur de permis <small>Pour l'inscription d'un détenteur de permis relatif aux prémélanges médicamenteux et aliments médicamenteux, le numéro de permis et le code d'accès sont requis.</small>	 Producteur <small>Pour l'inscription d'un producteur (propriétaire d'animaux), un courriel est requis. Une fois le compte AntibiotiQC créé, il sera possible de procéder à la demande d'inscription au système de monitoring. Afin de valider l'identité du producteur, certaines informations précises sont requises, lesquelles varient selon le secteur de production.</small>	 Vétérinaire <small>Pour l'inscription d'un médecin vétérinaire, le courriel de correspondance inscrit dans les préférences de communication du membre à l'OMVQ est requis. Pour les autres membres du personnel, le code d'accès fourni par l'établissement vétérinaire est requis.</small>
<input type="button" value="S'inscrire"/>	<input type="button" value="S'inscrire"/>	<input type="button" value="S'inscrire"/>

2. Pour autoriser Attestra à utiliser votre courriel pour vous transmettre de l'information sur AntibiotiQC ou sur le projet de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale, répondez à la question à l'étape de l'inscription. Vous pourrez modifier votre réponse au besoin dans votre profil (coin supérieur droit).

Inscription

Acceptez-vous qu'Attestra utilise votre adresse courriel pour vous transmettre de l'information concernant AntibiotiQC ou concernant le projet de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale au Québec?

Oui Non

Vous devez accepter les conditions d'utilisation.


J'accepte les conditions d'utilisation.

3. Cochez la case **J'accepte les conditions d'utilisation** pour pouvoir compléter la création de votre compte.
 - Vous serez redirigé dans votre compte AntibiotiQC pour finaliser votre demande d'inscription au système de monitoring. Consultez la section [Monitoring – consentement, partage et accès 6](#).

5 Aide à la navigation

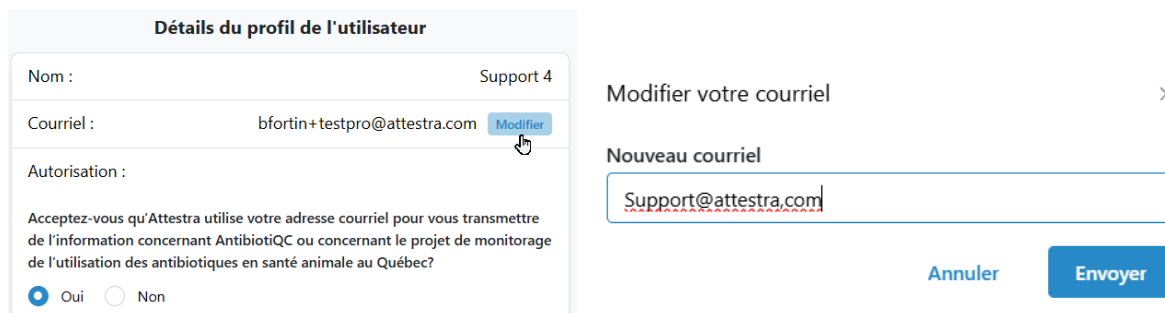
Nous avons réuni dans cette section des informations qui vous seront utiles lorsque vous naviguerez dans la plateforme AntibiotiQC.

5.1 Profil

Dans le coin supérieur droit de votre écran, cliquez sur le menu déroulant  situé à côté de votre nom pour accéder à votre profil (**Détails du profil**), à vos préférences ou pour vous déconnecter de la plateforme.

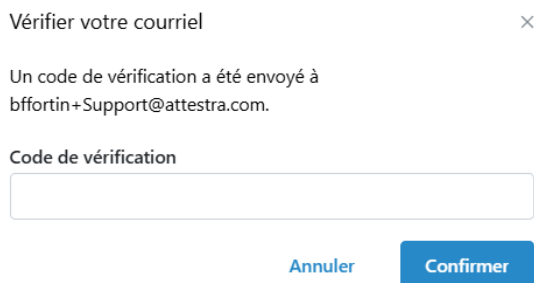
5.1.1 Visualiser mon profil

En cliquant sur **Visualiser mon profil**, vous pouvez consulter les détails de votre profil et accéder aux options pour modifier courriel ou ajuster vos autorisations de communication.



The image shows two overlapping windows from the Attestra platform. The background window is titled "Détails du profil de l'utilisateur" and displays the user's profile information: "Nom : Support 4", "Courriel : bfortin+testpro@attestra.com" with a "Modifier" button, and a consent question "Acceptez-vous qu'Attestra utilise votre adresse courriel pour vous transmettre de l'information concernant AntibiotiQC ou concernant le projet de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale au Québec?" with "Oui" selected. The foreground window is titled "Modifier votre courriel" and contains a "Nouveau courriel" input field with "Support@attestra.com" entered, and "Annuler" and "Envoyer" buttons.

Après avoir cliqué sur le bouton **Envoyer**, un message apparaît pour inscrire le code de vérification qui sera envoyé à votre adresse courriel et Confirmer.



The image shows a "Vérifier votre courriel" dialog box. It contains the text "Un code de vérification a été envoyé à bfortin+Support@attestra.com." and a "Code de vérification" input field. At the bottom, there are "Annuler" and "Confirmer" buttons.

5.1.2 Préférences

Dans la section **Préférences**, vous pouvez sélectionner le mode sombre ou clair, selon votre préférence d'apparence de luminosité de l'écran.

5.1.3 Déconnecter

Nous vous recommandons de toujours vous déconnecter adéquatement de la plateforme AntibiotiQC. Cela vous assure que les infobulles et les fonctionnalités sont à jour. Sinon, il est recommandé de rafraîchir la plateforme en appuyant simultanément sur les touches Ctrl et F5.


5.2 Icônes et boutons d'actions

L'icône lune  vous permettra de modifier le mode sombre.

L'icône soleil  vous permettra de modifier le mode à clair.

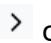

L'icône crayon  vous permettra de modifier les informations.


L'icône entonnoir  vous permettra d'effectuer un filtre de recherche.

L'icône entonnoir barrée  vous permettra de réinitialiser les filtres.


L'icône des flèches directionnelles  vous permettra de réinitialiser les tris.


L'icône corbeille  vous permettra de supprimer ou vider le champ.


L'icône de chevron  ou  vous permettra de développer et visualiser le détail d'une section.


L'icône des points de suspension  vous permettra de déployer plus d'options.


L'icône du chiffre encadré en vert  indique l'étape où vous vous trouvez dans votre formulaire.


L'icône du crochet blanc sur fond bleu  indique une étape complétée dans un formulaire. Cliquer dessus vous évite de cliquer sur le bouton Précédent.

L'icône tri  vous permettra de procéder au tri des colonnes.

L'icône du point d'interrogation blanc sur fond bleu  vous permettra d'accéder à l'infobulle.

L'icône d'affichage des notifications  dans le haut à droite de l'écran vous permet de prendre connaissance des notifications qui présentent les nouvelles fonctionnalités.

L'icône  permet de basculer en mode tableau.

L'icône  ramène au mode graphique.

L'icône  permet de fermer.

6 Monitorage – consentement, partage et accès




Cette section **Monitorage – consentement, partage et accès** vous permet de consulter, sous forme de tableau, toutes les inscriptions au Monitorage liées à votre compte sur la plateforme AntibiotiQC. Vous pouvez aussi y gérer le consentement au Monitorage, les accès et le partage des rapports selon votre rôle (propriétaire des animaux ou gestionnaire).

Lors de votre première connexion à votre compte AntibiotiQC, une fenêtre s'ouvrira afin que vous puissiez soit « Remplir une demande d'inscription », soit « Lier une inscription existante ».

Cliquez sur le bouton « Ajouter une demande d'inscription » ou « Lier une inscription existante » dans le haut à droite, selon votre niveau d'accès.



6.1 Ajouter une inscription

Si vous êtes le propriétaire des animaux, vous pouvez ajouter une inscription au monitorage en cliquant sur le bouton . Si vous avez reçu un code d'accès, vous pouvez lier une inscription existante en cliquant sur  [consulter la section 6.2](#). Vous pouvez également exporter les informations d'une demande d'inscription en format Excel en cliquant sur le bouton .

Des filtres et des tris sont également présents dans toutes les colonnes de ce tableau.

6.1.1 Étape 1 : Information sur l'inscription

Après avoir cliqué sur le bouton , vous serez dirigé vers la première étape de la page Ajouter une inscription au monitorage, **Information sur l'inscription**.



Choisir à qui vous voulez envoyer l'inscription au monitorage à l'aide du menu déroulant. Lire attentivement les énoncés, descendre au bas complètement du formulaire, puis cliquer sur le bouton **Fermer**, ou **Suivant** afin d'être dirigé à l'étape 2.

6.1.2 Étape 2 : Inscription

Afin de vous inscrire au Monitoring, remplir le formulaire. Les renseignements demandés seront partagés à l'association de producteurs dans l'unique but de valider votre identité.

Les renseignements demandés varient dépendamment de l'espèce animale pour laquelle vous êtes propriétaire.

Les producteurs (propriétaires de porcs) pourront récupérer leur code d'autorisation, lequel leur permettra de transmettre aux Éleveurs de porcs du Québec une demande d'inscription au système de monitoring de l'utilisation des antibiotiques.

Pour consulter la page du site Web des Éleveurs de porcs du Québec afin d'obtenir les renseignements requis pour votre inscription, cliquer sur le lien suivant [Monitoring](#).

Pour l'inscription au monitoring avec les **Éleveurs de porcs du Québec**, vous devez renseigner quatre champs obligatoires:

1. **Prénom et nom du responsable**, ou **nom de l'entreprise propriétaire de porcs**;
2. **Numéro CPC** Identifiant unique du Conseil canadien du porc;
3. **Numéro unique de l'entreprise** Identifiant unique interne aux Éleveurs de porcs du Québec;
4. **Code d'autorisation** fourni par les Éleveurs de porcs du Québec.

Cliquer sur **Précédent** pour revenir en arrière ou sur **Suivant** pour continuer.

6.1.3 Étape 3 : Consentements

L'inscription au volet volontaire du Monitoring nécessite l'acceptation des deux consentements à cocher. De plus, le propriétaire des animaux peut retirer son consentement à tout moment sans pénalité directement dans son compte AntibiotiQC.

Ces consentements concernent uniquement les informations utilisées pour les fins qui y sont décrites.

- Si l'une des cases est décochée, vous ne pourrez pas cliquer sur Suivant.

6.1.4 Confirmation

Le sommaire des informations renseignées apparaîtra sur cette page. Veuillez valider les données inscrites, puis cliquer sur le bouton **Transmettre** ou sur **Précédent** pour revenir en arrière et effectuer les correctifs nécessaires avant de transmettre votre confirmation de consentement.


Un message du système apparaîtra à l'écran et un courriel concernant le statut de votre demande d'inscription au système de monitoring vous sera envoyé, confirmant soit l'acceptation, soit le refus.

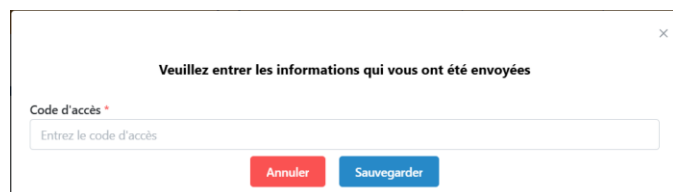
En cas de refus, l'utilisateur devra suivre les étapes indiquées :

1. Vérifier l'exactitude des informations saisies dans votre demande d'inscription en consultant la section « Monitoring – consentement, partage et accès » dans AntibiotiQC.
2. Si vous constatez une erreur dans les données fournies, veuillez soumettre une nouvelle demande avec les informations corrigées.
3. Si les informations sont exactes, nous vous recommandons de contacter Les Éleveurs de porcs du Québec à l'adresse antibiotiques@leseleveursdeporcs.quebec pour obtenir plus de précisions.

6.2 Lier une inscription existante

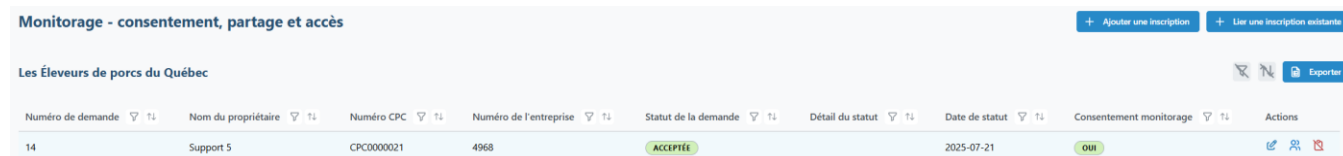
Il est possible qu'un propriétaire d'animaux ou un gestionnaire vous ait transmis un code d'accès. Ce code sert à lier votre compte à une inscription au monitoring. Une fois la liaison effectuée, vous pourrez consulter des données ou utiliser des fonctionnalités de gestion, selon le niveau d'accès qui vous aura été accordé.

1. Cliquer sur le bouton  fait apparaître une fenêtre dans laquelle vous devez inscrire le code d'accès reçu par courriel. Cliquez ensuite sur Sauvegarder.




A modal window with a close button (X) in the top right corner. The title is "Veuillez entrer les informations qui vous ont été envoyées". Below the title is a label "Code d'accès" and a text input field with the placeholder "Entrez le code d'accès". At the bottom of the modal are two buttons: "Annuler" (red) and "Sauvegarder" (blue).

2. Vous serez ensuite redirigé sur cette page.



The screenshot shows the "Monitoring - consentement, partage et accès" page. At the top right, there are two buttons: "+ Ajouter une inscription" and "+ Lier une inscription existante". Below the header is the "Les Éleveurs de porcs du Québec" logo and an "Exporter" button. The main content is a table with columns: "Numéro de demande", "Nom du propriétaire", "Numéro CPC", "Numéro de l'entreprise", "Statut de la demande", "Détail du statut", "Date de statut", "Consentement monitoring", and "Actions". The first row of data shows: "14", "Support 5", "CPC0000021", "4968", "ACCEPTÉE", "2025-07-21", "OUI", and a set of action icons.

6.3 Modifier l'inscription au monitoring (consentement)

Seul le propriétaire des animaux peut modifier l'inscription au système de monitoring en cliquant sur le bouton Modifier  situé dans la colonne **Actions**.

1. Cliquez sur le bouton **Suivant** pour être redirigé vers l'étape 2 — **Inscription**.
2. Cliquez de nouveau sur **Suivant** afin d'accéder à la section **Consentement**.
3. Pour retirer votre consentement, décochez la case correspondante.
4. Un message s'affiche : « Retrait du consentement au monitoring ».

Retrait du consentement au monitoring

Voulez-vous vraiment retirer votre consentement au Monitoring?

Veillez noter que vous devez refaire une demande d'inscription si vous voulez donner votre consentement à nouveau.


Pour demander la suppression de vos informations et entraîner la destruction de vos renseignements personnels récoltés dans le cadre de la portion volontaire du Monitoring, vous devez vous adresser au MAPAQ à l'adresse accesinformation@mapaq.gouv.qc.ca. Pour être recevable, votre demande de suppression doit s'appuyer sur une justification suffisante comme un préjudice lié à l'utilisation des renseignements ou le fait que celle-ci contrevienne à la loi ou à une ordonnance judiciaire. Contrairement à un simple retrait, il est important de noter que cette suppression entraînera la perte de vos données de Monitoring volontaires précédemment collectées. Par conséquent, si vous décidez de participer à nouveau au Monitoring, l'historique de vos données volontaires ne sera plus disponible.





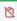
Annuler
Confirmer

Vous devez **Annuler** ou **Confirmer** le retrait de votre consentement.

- Veuillez noter que vous devez refaire une demande d'inscription si vous voulez donner votre consentement à nouveau.

6.4 Retrait du consentement

Dans le cas où vous ne souhaitez plus consentir au monitoring, cliquez sur le bouton  correspondant dans la colonne **Actions**. Une fenêtre apparaîtra et vous devrez confirmer le retrait de votre consentement au monitoring. Un avis vous informera également que, si vous désirez consentir de nouveau au monitoring ultérieurement, une nouvelle inscription sera nécessaire.

Monitoring - consentement, partage et accès								+ Ajouter une inscription	+ Lier une inscription existante
Les Éleveurs de porcs du Québec								  Exporter	
Numéro de demande	Nom du propriétaire	Numéro CPC	Numéro de l'entreprise	Statut de la demande	Détail du statut	Date de statut	Consentement monitoring	Actions	
14	Support 5	CPC0000021	4968	ACCEPTÉE		2025-07-21	OUI	  	

Retrait du consentement au monitoring

Voulez-vous vraiment retirer votre consentement au Monitoring?

Veillez noter que vous devez refaire une demande d'inscription si vous voulez donner votre consentement à nouveau.

Pour demander la suppression de vos informations et entraîner la destruction de vos renseignements personnels récoltés dans le cadre de la portion volontaire du Monitoring, vous devez vous adresser au MAPAQ à l'adresse accesinformation@mapaq.gouv.qc.ca. Pour être recevable, votre demande de suppression doit s'appuyer sur une justification suffisante comme un préjudice lié à l'utilisation des renseignements ou le fait que celle-ci contrevienne à la loi ou à une ordonnance judiciaire. Contrairement à un simple retrait, il est important de noter que cette suppression entraînera la perte de vos données de Monitoring volontaires précédemment collectées. Par conséquent, si vous décidez de participer à nouveau au Monitoring, l'historique de vos données volontaires ne sera plus disponible.


Annuler
Confirmer


Vous devez **Annuler** ou **Confirmer** le retrait de votre consentement.

- Veuillez noter que vous devez refaire une demande d'inscription si vous voulez donner votre consentement à nouveau.







6.5 Gérer le partage du rapport et les accès

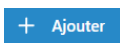
Il est possible que vous souhaitiez accorder des accès à certains de vos collègues (par exemple, un autre propriétaire de l'entreprise, un gestionnaire ou un employé) afin qu'ils puissent également accorder des accès à leur tour ou simplement consulter le rapport. Seules les personnes ayant le niveau d'accès « Propriétaire d'animaux » ou « Gestionnaire » peuvent accorder des accès à d'autres personnes.

Vous pouvez gérer l'accès des utilisateurs à votre inscription au monitoring en cliquant sur le bouton  dans la colonne **Actions** de la demande.

Numéro de demande	Nom du propriétaire	Numéro CPC	Numéro de l'entreprise	Statut de la demande	Détail du statut	Date de statut	Consentement monitoring	Actions
14	Support 5	CPC0000021	4968	ACCEPTÉ		2025-07-21	OUI	  

Les accès créés seront sous forme de tableau.

Code	Date d'expiration	Utilisateur associé	Niveau d'accès	Accès	Statut	Actions
AZ2247769	2025-11-11	mmercier-testpro@attestra.com	Propriétaire		ACTIF	  
505b258683	2026-02-21		Gestionnaire		INACTIF	  

En cliquant sur , vous pouvez choisir le niveau d'accès que vous souhaitez générer et **Confirmer**.

- Un **Gestionnaire** peut partager le rapport avec un ou plusieurs médecins vétérinaires, visualiser le consentement et accorder des accès à d'autres utilisateurs. Tout comme le propriétaire des animaux, il peut également voir la liste complète des utilisateurs ainsi que leurs niveaux d'accès.
- Un **Délégué** peut uniquement consulter le rapport. L'identité des fournisseurs (meuneries et établissements vétérinaires vendeurs) ne sera pas affichée dans le tableau **Résumé des achats** qui lui sera partagé.
- Un Médecin **vétérinaire** peut uniquement consulter le rapport. L'identité des fournisseurs (meuneries et établissements vétérinaires vendeurs) ne sera pas affichée dans le tableau **Résumé des achats** qui lui sera partagé.

Choisir un niveau d'accès ✕

Gestionnaire
 Délégué
 Vétérinaire (partage de rapport)

Vous pourrez transmettre le code d'accès généré à la personne de votre choix.

Ce gestionnaire pourra :

- Accorder des accès à d'autres utilisateurs pour les sites qui lui sont assignés (étape suivante);
- Consulter le **Rapport – Producteur** pour les sites qui lui sont assignés (étape suivante);
- Consulter la liste des accès accordés à l'ensemble des utilisateurs;
- Consulter les renseignements saisis dans le formulaire d'inscription au monitoring, à l'exception du code d'autorisation.

Annuler
Confirmer

Une fenêtre s'ouvrira pour sélectionner la ou les divisions ou le ou les sites à **Ajouter** et accorder les accès.

Monitoring - consentement, partage et accès / Partage et accès : CPC0000021 - Demande #14 / Utilisateur - Gestionnaire

Utilisateur - Gestionnaire Sauvegarder

Liste des divisions et sites associés à la demande

Division	Site
Rechercher	
244 - Ferme Support 5 Inc.	
• QC2100001	
• QC2100002	
• QC2100003	

Ajouter ↕


Divisions et sites sélectionnés

Aucun code d'accès n'est nécessaire pour le partage de votre rapport à un médecin vétérinaire. Le médecin vétérinaire que vous aurez sélectionné n'aura qu'à s'inscrire sur AntibiotiQC. Il devra ensuite consulter la section Rapport – Producteur de son compte et choisir votre entreprise pour afficher votre rapport. Consultez le point [6.6 Partage de rapport au médecin vétérinaire](#).

Transmettez le code d'accès (gestionnaire ou délégué) qui s'affiche à la personne concernée afin qu'elle puisse lier cette demande d'inscription au monitoring à son compte producteur sur AntibiotiQC.

Lorsque l'utilisateur (gestionnaire ou délégué) aura lié l'inscription au monitoring à son compte sur AntibiotiQC, son adresse courriel apparaîtra dans la colonne **Utilisateur associé**.

6.5.1 Gérer les divisions et sites

La gestion des divisions et des sites accessibles à un utilisateur peut s'effectuer en cliquant sur le bouton  dans la colonne **Actions**.

Seul le **Propriétaire** ou un **Gestionnaire** peut **ajouter** ou **retirer** des accès aux divisions et aux sites pour d'autres utilisateurs.

En cliquant sur Sauvegarder, un message du système apparaîtra pour confirmer la sauvegarde d'information.

Contrairement au Propriétaire, qui peut gérer l'ensemble des accès de l'entreprise, un Gestionnaire peut seulement accorder ou retirer les accès des utilisateurs associés aux divisions ou aux sites qui lui sont assignés.



Par exemple, un Gestionnaire ayant uniquement accès à la Division #2, laquelle comprend trois sites de production, pourra accorder l'accès à cette division ou aux sites qu'elle contient.

Il est important de noter que lorsqu'un utilisateur obtient l'accès à une division, ses accès aux sites qui en font partie se mettent automatiquement à jour, sans intervention du Propriétaire ou d'un Gestionnaire. Ainsi, lorsque de nouveaux sites sont ajoutés (ex. : achat) ou retirés (ex. : vente), tous les utilisateurs ayant accès à la division concernée auront leurs accès ajustés automatiquement.

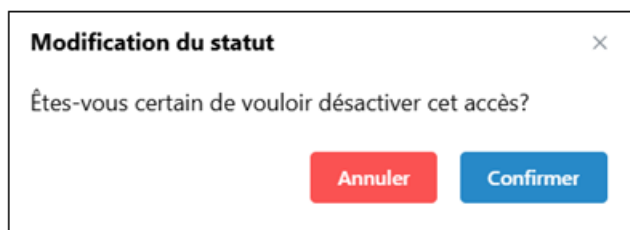
6.5.2 Mettre un utilisateur associé inactif

Lorsque le code d'accès d'un utilisateur est désactivé, l'utilisateur perd toutes ses permissions liées à l'inscription au monitoring.

En conséquence, l'inscription n'apparaît plus dans son compte, il ne peut donc plus consulter le rapport et le gestionnaire ne peut plus accorder d'accès à d'autres collègues ni partager le rapport à un médecin vétérinaire.

Seul le **Propriétaire** ou un **Gestionnaire** peut désactiver ou supprimer des accès. Toutefois, un Gestionnaire ne peut intervenir que sur les accès des utilisateurs associés aux divisions ou aux sites qui lui sont assignés. Pour rendre un accès inactif, cliquez sur l'icône  de la page Monitoring – consentement, partage et accès, puis cliquez sur le bouton **ACTIF** pour le rendre inactif ou sur l'icône corbeille  situé dans la colonne **Actions pour le supprimer**.

La fenêtre **Modification du statut** s'ouvre pour confirmer que vous voulez désactiver le code d'accès.



Lorsqu'un accès a le statut inactif, il peut être activé de nouveau. Il suffit de cliquer sur le bouton inactif.

Cliquez sur le chemin de navigation en haut de la page pour retourner à la liste de vos demandes.



6.6 Partage de rapport au médecin vétérinaire

Les médecins vétérinaires à qui vous souhaitez partager votre rapport ont le niveau d'accès Vétérinaire (partage de rapport).

6.6.1 Ajouter un partage de rapport au médecin vétérinaire

1. Cliquez sur le bouton **+ Ajouter** puis choisir Vétérinaire (partage de rapport). L'accès sera accordé selon la sélection du médecin vétérinaire.
2. Cliquez la case Rechercher un médecin vétérinaire et y inscrire une de ces caractéristiques : prénom, nom, lieu d'exercice, numéro de permis d'exercice. Il est possible d'y entrer plus d'une caractéristique pour affiner la recherche.

Choisir un niveau d'accès

Gestionnaire
 Délégué
 Vétérinaire (partage de rapport)

Le médecin vétérinaire sélectionné ci-dessous aura instantanément accès au **Rapport – Producteur** pour les sites sélectionnés (étape suivante).

L'identité des fournisseurs (meuneries et établissements vétérinaires vendeurs) ne sera pas affichée dans le tableau **Résumé des achats** partagé avec le vétérinaire.

Médecin vétérinaire

Rechercher un médecin vétérinaire

Annuler Confirmer

- Si plusieurs choix sont disponibles, cliquez sur le choix voulu dans le menu déroulant et cliquez sur Confirmer.

Choisir un niveau d'accès

Gestionnaire
 Délégué
 Vétérinaire (partage de rapport)

Le médecin vétérinaire sélectionné ci-dessous aura instantanément accès au **Rapport – Producteur** pour les sites sélectionnés (étape suivante).

L'identité des fournisseurs (meuneries et établissements vétérinaires vendeurs) ne sera pas affichée dans le tableau **Résumé des achats** partagé avec le vétérinaire.

Médecin vétérinaire

Rechercher un médecin vétérinaire

annie

Annick Aubé	3769
Annick Marier	MAPAQ - Québec 3291

Un message du système apparaîtra lorsque vous aurez sauvegardé l'information « Accès a été ajouté avec succès », et le Médecin vétérinaire sera ajouté.

- Vous serez dirigé à la liste des divisions et sites associés à la demande. Sélectionnez la ou les divisions ou le ou les sites à Ajouter, puis cliquez sur le bouton Sauvegarder.

Monitoring - consentement, partage et accès / Partage et accès : CPC0000021 - Demande #14 / Annie Bergeron - Vétérinaire (partage de rapport)

Annie Bergeron - Vétérinaire (partage de rapport) Sauvegarder

Liste des divisions et sites associés à la demande

Division SIRE


Rechercher

244 - Ferme Support 5 Inc.

- QC2100001
- QC2100002
- QC2100003



Ajouter

Divisions et sites sélectionnés

Si l'utilisateur ne confirme aucune sélection, le médecin vétérinaire n'aura accès à aucun rapport. L'utilisateur pourra toutefois les ajouter ultérieurement en cliquant sur le bouton  Gérer les divisions et les sites dans la colonne Actions de l'utilisateur associé à un niveau d'accès Vétérinaire.

6.6.2 Modifier ou supprimer un vétérinaire du partage de rapport

Le partage d'un rapport peut être modifié, inactivé ou supprimé à tout moment, selon vos besoins.

Sélectionnez l'utilisateur associé avec un accès Vétérinaire (partage de rapport), cliquez sur l'icône  dans la colonne **Actions** pour gérer les divisions et les sites. Vous pourrez modifier les divisions ou les sites octroyés et, selon le besoin, supprimer le partage du rapport à l'aide de l'icône corbeille  pour supprimer le médecin vétérinaire de la liste.

Si vous souhaitez retirer temporairement l'accès au rapport, vous pouvez cliquer sur le bouton Actif dans la colonne Statut pour le rendre inactif. Au moment souhaité, il vous suffira de cliquer sur le bouton Inactif pour le remettre à Actif et ainsi partager de nouveau votre rapport avec le médecin vétérinaire.

7 Rapport - Producteur

Le **Rapport individuel confidentiel** résume les données d'achats d'antibiotiques contenus dans les prémélanges et aliments médicamenteux se rapportant aux sites de production hébergeant vos animaux.

En cliquant sur le lien, vous pourrez afficher les précisions sur certaines notions du rapport :

Rapport individuel confidentiel (version préliminaire)

Le modèle de rapport du producteur est en construction. Cette première version affiche les quantités brutes d'antibiotiques contenus dans les prémélanges et aliments médicamenteux que vous avez achetés. Il est prévu, dans une prochaine version, de standardiser ces quantités sur un nombre d'animaux afin d'éventuellement permettre une comparaison confidentielle de vos sites avec des sites de production similaires.

Le système de monitoring étant récent, il est possible que des erreurs subsistent dans les données transmises à AntibiotiQC, malgré les vérifications effectuées. Si vous constatez ou suspectez une anomalie (p. ex. achats manquants ou en trop, quantités erronées, etc), veuillez communiquer avec le [soutien technique d'Attestra](#).

Ce rapport résume les données d'achats de prémélanges et d'aliments médicamenteux se rapportant aux sites de production hébergeant vos animaux. Ces données sont recueillies auprès des meuneries préparatrices et distributrices dans le cadre du Règlement sur les prémélanges médicamenteux et aliments médicamenteux destinés aux animaux (Chapitre P-42, r. 10).

[Afficher plus de précisions sur certaines notions du rapport](#)


Les critères choisis s'appliqueront à l'ensemble des graphiques et tableaux du rapport.





7.1 Graphiques et tableaux

Ce rapport contient trois graphiques et tableaux de la quantité annuelle totale d'antibiotiques achetés:

1. Quantité annuelle totale (en kg) d'antibiotiques achetés par catégorie d'importance en médecine humaine;
2. Quantité annuelle totale (en kg) d'antibiotiques achetés par famille;
3. Quantité annuelle totale (en kg) d'antibiotiques achetés.

Pour accéder :

- Cliquez sur chaque énoncé de donnée ou cliquez sur l'icône  pour ouvrir la section du rapport et afficher un graphique ainsi que la légende correspondante.

- Cliquez sur l'icône  pour basculer en mode tableau et sur l'icône  pour retourner au mode graphique.
- Cliquez sur le bouton Exporter pour exporter les données en format Excel.
- Cliquez sur l'icône  pour fermer la section.
- L'icône  permet de fermer.

7.1.1 Filtres

Vous pouvez appliquer cinq types de filtres pour visualiser votre rapport :

1. Espèce
2. Division
3. Site
4. Année de début
5. Année de fin

Sélectionnez les critères qui s'appliqueront à l'ensemble des graphiques et tableaux du rapport.

Espèce Division Site

Année de début Année de fin

Pour chacun des trois types de graphiques, en ouvrant la section, vous pouvez sélectionner la catégorie d'importance en médecine humaine que vous souhaitez afficher. Si vous ne sélectionnez aucune catégorie, le graphique inclura l'ensemble des données.

Catégorie d'importance en médecine humaine

- I : Très haute importance
- II : Haute importance
- III : Importance moyenne
- IV : Faible importance

Lorsque vous avez appliqué un ou des filtres, cliquez sur **Filtrer** pour appliquer les filtres ou sur **Réinitialiser** pour les remettre aux valeurs de départ.

Les données sont disponibles à partir de l'année 2024, ainsi que pour toutes les années dont la validation est complétée.

Rappelons que les détenteurs de permis doivent transmettre leurs registres au plus tard le 31 mars de l'année suivant la vente ou la fourniture de prémélanges médicamenteux ou d'aliments médicamenteux. Une étape de validation des données est ensuite réalisée avant qu'elles puissent être affichées dans votre rapport.

7.2 Résumé des achats

Ce tableau présente une synthèse de vos achats d'antibiotiques contenus dans les prémélanges et aliments médicamenteux. Chaque ligne regroupe donc vos achats par produit et médicament commercial achetés auprès d'une même meunerie et destinés à un site de production.

En cliquant sur le lien, vous pourrez afficher les précisions sur certaines notions du tableau :

Résumé des achats

Le système de monitoring étant récent, il est possible que des erreurs subsistent dans les données transmises à AntibiotiQC, malgré les vérifications effectuées. Si vous constatez ou suspectez une anomalie (p. ex. achats manquants ou en trop, quantités erronées, etc.), veuillez communiquer avec le [soutien technique d'Attestra](#).

Ce tableau présente une synthèse de vos achats d'antibiotiques contenus dans les prémélanges et aliments médicamenteux. Chaque ligne regroupe donc vos achats par produit et médicament commercial achetés auprès d'une même meunerie et destinés à un site de production. Ces données sont recueillies auprès des meuneries préparatrices et distributrices dans le cadre du Règlement sur les prémélanges médicamenteux et aliments médicamenteux destinés aux animaux (Chapitre P-42, r. 10).

[Afficher plus de précisions sur certaines notions du rapport](#)

Ce tableau comporte le résumé des achats par meunerie, numéro de site QC, produit acheté, quantité de produit (kg), ingrédient actif, quantité d'ingrédient actif (kg), famille d'antibiotique et la catégorie d'antibiotique.

7.2.1 Filtres et tris du tableau



Vous pouvez appliquer cinq types de filtres pour visualiser votre tableau du résumé des achats :

1. Espèce
2. Division
3. Site
4. Année de début
5. Année de fin

Lorsque vous avez appliqué un ou des filtres, cliquez sur **Filtrer** pour appliquer les filtres ou sur **Réinitialiser** pour les remettre aux valeurs de départ.


Sélectionner les critères qui s'appliqueront à l'ensemble des données du tableau.

Espèce	Division	Site
Porcin	Choisir les divisions	Choisir les sites
Année de début	Année de fin	
2024	2025	
Filtrer		Réinitialiser

Il est également possible de filtrer les informations de chacune des colonnes du tableau en cliquant sur l'icône  et de trier les informations des cinq premières colonnes du tableau en cliquant sur l'icône .


7.2.1.1 Filtre



The screenshot shows a filter dialog box for the column 'Numéro de site'. At the top, there is a dropdown menu with 'QC' selected and a blue funnel icon with a double-headed arrow. Below this is a text input field containing 'QC1539260' and a small 'x' icon to clear the text. At the bottom, there are two buttons: a red 'Vider' button and a blue 'Appliquer' button.

Cliquez sur le bouton **Appliquer** afin d'appliquer les filtres. L'icône d'entonnoir de la colonne comportant des données filtrées sera de couleur bleue .

Pour réinitialiser la colonne, cliquez sur le filtre  de la colonne et cliquez sur le bouton **Vider** ou cliquez sur le bouton  pour réinitialiser tous les filtres du tableau.

7.2.1.2 Tri

Cliquez sur l'icône  pour trier les lignes par ordre croissant pour les colonnes ayant des données commençant par un nombre et par ordre alphabétique pour les colonnes ayant des données commençant par une lettre.

Pour réinitialiser la colonne, cliquez sur le tri  ou cliquez sur le bouton  pour réinitialiser tous les tris du tableau.

The screenshot shows the header of a data table. The columns are: Fournisseur, Numéro de site, Produit acheté, Quantité de produit (kg), Médicament commercial, Ingrédient actif, Quantité d'ingrédient actif (kg), Action de l'ingrédient actif, Famille d'antibiotique, and Catégorie d'antibiotique. Each column has a dropdown arrow and a 'T1' label. In the top right corner, there are icons for 'Export' and 'Import'.

Fournisseur	Numéro de site	Produit acheté	Quantité de produit (kg)	Médicament commercial	Ingrédient actif	Quantité d'ingrédient actif (kg)	Action de l'ingrédient actif	Famille d'antibiotique	Catégorie d'antibiotique
-------------	----------------	----------------	--------------------------	-----------------------	------------------	----------------------------------	------------------------------	------------------------	--------------------------

8 Soutien technique

Si vous avez des questions techniques en lien avec l'utilisation de la plateforme AntibiotiQC, vous pouvez contacter le Soutien technique d'Attestra à partir de notre [portail en ligne de gestion des demandes](#).

Pour toutes autres questions, vous pouvez contacter le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) à l'adresse suivante : AntibiotiQC@mapaq.gouv.qc.ca.



555, boulevard Roland-Therrien, bureau 050

Longueuil (Québec) J4H 4E8

Téléphone : 450 677-1757 – Téléphone sans frais : 1 866 270-4319

Télécopieur : 450 679-6547 – Télécopieur sans frais : 1 866 473-4033

Site Internet : www.attestra.com

Attestra conserve tous les droits de propriété. La reproduction intégrale ou partielle de ce document, sa transmission électronique ou par tout autre moyen, sa modification ou son utilisation à des fins commerciales ou pour la diffusion publique sont interdites sans l'autorisation préalable d'Attestra.